



FDVA
FONDS POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DE LA VIE
ASSOCIATIVE

FDVA-2 campagne 2023

Annexe à la note régionale Occitanie

Priorités du département du Tarn

En complément de la note régionale, une priorité forte sera donnée :

- Aux Centres de Ressources et d'Information des Bénévoles (CRIB) qui offrent gratuitement **un appui et un accompagnement** à toutes les associations locales et à leurs bénévoles.
- Aux **associations n'ayant pas bénéficié d'une subvention FDVA-2 en 2022** (hors CRIB).
- Aux associations ne disposant **pas ou peu de subventions** publiques.
- Aux associations qui favorisent le bénévolat.
- Aux projets favorisant la participation de nouveaux bénévoles aux instances associatives ou suscitant l'engagement associatif.
- Aux projets en direction des adolescents et des jeunes adultes ainsi qu'aux projets intergénérationnels.
- Aux projets favorisant la promotion de la citoyenneté et des valeurs de la République.

Par ailleurs, une attention particulière sera portée à la **diversité** géographique et sectorielle des dossiers retenus.

Il est à noter qu'il n'y a pas cette année de montant minimum à la demande de subvention FDVA-2. Le montant maximum des subventions FDVA est de **5 000 € pour le fonctionnement global (FG)** (hors CRIB) et de **10 000 € pour les nouveaux projets innovants (NP)**.

Les dossiers de demande de subvention, et toutes les pièces jointes, devront être déposés en ligne sur COMPTE ASSO : <https://lecompteasso.associations.gouv.fr>

Les projets financés doivent être mis en œuvre dans l'année civile 2023. Toutefois, de façon exceptionnelle, un report des crédits non consommés peut-être obtenu, sur demande à la DRAJES Occitanie avant le 30 novembre 2023.

Dirigeants associatifs

Le «service départemental jeunesse, engagement et sports» de la DSDEN du Tarn et les centres de ressources et d'information des bénévoles (CRIB) du Tarn sont à votre disposition pour vous informer et vous accompagner dans le dépôt de vos dossiers.

Service JES : 07.88.20.27.07 - sdjes81-fdva@ac-toulouse.fr

CRIB – CDOS Albi : 06.70.50.58.27 – cedric.muzac@cdostarn.fr

CRIB – OMEPS Castres : 07.81.92.98.25 – cribtarnsud@omeps-castres.fr

CRIB – UPT Albi / Castres : 06.52.59.60.84 – crib81.upt@gmail.com

CRIB – rESSources Albi : 06.43.75.73.42 – infos@ressourcestarn.fr